

TENDANCES RÉCENTES et NOUVELLES DROGUES

Décembre 2017

Aurélié Lazès-Charmetant,
Jean-Michel Delile
(CEID)

Les phénomènes marquants en 2016

Présence de jeunes adolescents parfois mineurs dans les espaces urbains

Sans que cela soit un phénomène radicalement nouveau, plusieurs CAARUD (Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques des usagers de drogues) signalent la présence régulière de jeunes de l'ASE (Aide sociale à l'enfance) dans les lieux de prise en charge. Les professionnels décrivent « des enfants en rupture et déjà très abîmés » (Groupe focal sanitaire, 2016). Ces groupes de jeunes en errance sont âgés de moins de 20 ans et semblent basculer dans une précarité sociale durable et des consommations de substances continues. Des relations familiales conflictuelles et/ou un attrait pour un mode de vie marginal sont les moteurs de ce que certains d'entre eux présentent comme un choix de mode de vie alternatif.

Les équipes observent l'emballement des consommations de substances psychoactives au fil des mois alors que, dans un premier temps, seul l'usage de cannabis était déclaré. L'aggravation de l'état de santé et de la situation sociale de ces jeunes est ensuite rapide, avec une perte des liens familiaux restants et, pour certains, le recours à la voie injectée pour la prise de produits.

Elle est alors perçue comme un marqueur du passage à l'âge adulte et de l'intégration au monde de la rue¹ ainsi qu'en témoignent ces usagers :

« Tu sais ce qu'elle m'a demandé X ? de lui montrer comment on faisait (une injection). Je lui ai dit : ça va pas ? Je vais pas te montrer ça moi. Elle est à la rue depuis 6 mois et ça y est, elle veut faire la grande. »

« Quand je l'ai rencontrée c'était une petite miss normale c'était pas une fille de la rue. Maintenant je m'en veux. Pour elle se piquer c'est être une grande. »

« Il y a ceux qui le font et ceux qui le font pas [s'injecter des produits] moi je voyais ça qu'en gros, ils étaient un peu au-dessus des gens parce qu'ils faisaient ça [...]. Moi je me rappelle qu'au début quand je le faisais pas je me sentais un peu exclue parce que la plupart des conversations qui tournent sur ça et du coup tu peux que écouter et tu parles pas. Maintenant je comprends ce qu'ils voulaient dire. »

1. Agnès Creyemey. *Initiation à l'injection : un enjeu communautaire*. Mémoire de fin d'étude Master pro SIAT. Sous la direction de Chantal Crenn. Université Bordeaux Montaigne 2016.



Implication de mineurs dans les trafics

Le statut de mineurs retient aussi l'attention en 2016 mais cette fois s'agissant de la revente de produits. Le Parquet rapporte « une augmentation des interpellations de mineurs sans aucun antécédent et parfaitement insérés » et « pour de faibles quantités de cannabis » (Groupe focal application de la loi, 2016).

Par ailleurs, les jeunes filles peuvent aussi être utilisées dans le cadre de trafics. Moins sujettes à une fouille par les services de sécurité lors de leur entrée en discothèque, elles sont recrutées pour y vendre de la MDMA. Ce phénomène, déjà rapporté par le passé pour des clubs programmant des musiques électroniques, est désormais observé en discothèques, ce qui peut jouer sur la diffusion de la substance dans l'espace festif généraliste.

Durcissement de la violence liée aux trafics

Les professionnels de l'application de la loi notent une systématisation de la présence d'armes dans les affaires de trafic de stupéfiants. Ils interprètent cette association, plutôt inédite localement, comme répondant au besoin de se protéger des agressions de bandes rivales plutôt qu'à la volonté d'en faire usage contre les forces de l'ordre.

Cela concerne les petits trafics et non plus spécifiquement les activités de grosse délinquance :

« Ce n'est pas du grand banditisme et c'est presque des apprentis sorciers [...] ils essayent de se dépatouiller avec les armes, les stupés et de faire un peu d'argent comme ils peuvent. » (Groupe focal application de la loi, 2016)

Illustration de la violence des petits trafics, un homme a été exécuté en 2016 et son corps a été abandonné dans la Garonne à 40 km au sud-est de Bordeaux en représailles du vol d'un kilogramme de MDMA.

Des règlements de compte armés sont aussi observés entre mineurs autour de transactions liées au cannabis : dettes non réglées, arnaques, vol de pieds de cannabis issus de l'autoculture.

Disponibilité accrue de cocaïne fortement dosée

En 2016, plusieurs signaux témoignent d'une évolution du marché de la cocaïne venant accentuer des tendances observées dès 2014 à l'échelon national². Les observateurs signalent ainsi la circulation de cocaïne fortement dosée, une modification accrue des formats offerts à la vente ainsi que de nouveaux lieux de deals et groupes de vendeurs. Des analyses d'échantillons de cocaïne prélevés localement montrent ainsi des teneurs en principe actif atteignant entre 70 % et 86,5 % quand celles observées à l'échelon national

oscillent entre 58,3 % s'agissant des données fournies par l'Institut national de police scientifique et 68 % pour les données analysées par le dispositif SINTES de l'OFDT.

Depuis deux ans, le prix de la cocaïne est sensiblement en augmentation avec des ventes qui oscillent entre 80 et 90 euros le gramme et pouvant atteindre 150 euros le gramme selon les espaces de vente.

La disponibilité de la substance semble s'accroître aux dires des usagers qui déclarent « avoir plusieurs plans pour la coke » c'est-à-dire être en contact avec plusieurs vendeurs auxquels ils peuvent avoir recours en fonction des disponibilités de chacun. L'accessibilité du produit est également renforcée par une diversification accrue des formats proposés à la vente : au gramme, au demi gramme ou « au taquet », c'est-à-dire une dose permettant une unique injection ou encore « aux sous » c'est-à-dire à la somme maximale que peut engager l'acheteur (10 euros par exemple).

Par ailleurs, on observe une augmentation des trafics par voie postale de petites quantités de marchandise via, quelquefois, des modes de livraisons express (type Chronopost[®], UPS[®]). La cocaïne livrée provient le plus souvent des Antilles (Martinique, République Dominicaine), de Guyane ou de Dakar. À cela, s'ajoute le développement, à bas bruit, des achats sur le *darknet*³.

Les professionnels de santé exerçant en CAARUD rapportent une recrudescence de divers troubles sanitaires dus à la consommation de cocaïne dont une possible augmentation des overdoses mortelles et non mortelles liées aux teneurs des poudres consommées.

La consommation de cocaïne sous forme basée⁴ (free base) est décrite comme en augmentation à la fois parmi les usagers vus dans les CAARUD, parmi ceux qui fréquentent les espaces festifs alternatifs électro, mais aussi chez un public d'usagers plus insérés (restaurateurs, saisonniers) disposant d'un logement et qui fréquentent les CAARUD uniquement pour s'approvisionner en matériel (kits base^{® 5}).

2. Cadet-Taïrou, A.; Gandilhon, M.; Martinier, M.; Néfau, T. Substances psychoactives en France : tendances récentes (2014-2015). Tendances, OFDT, 2015; 105: 6 p

Cadet-Taïrou, A.; Gandilhon, M.; Martinier, M.; Néfau, T.; Milhet, M. Substances psychoactives, usagers et marchés : les tendances récentes (2015-2016). Tendances, OFDT, 2016; 115: 8 p.

3. Par opposition au web de surface qui est accessible en ligne et indexable par les robots d'indexation des moteurs de recherche généralistes de type Google.

4. Afin de rendre la cocaïne fumable.

5. Kit contenant un tube en verre, embouts en plastique, un filtre inox, un dosette de crème Hydramyl[®] dans le but de limiter la contamination par des maladies infectieuses (hépatites B et C, VIH, candidoses, virus de l'herpès, grippe, tuberculose ...).

Progression des achats sur le *darknet*

Même en l'absence de données chiffrées, la multiplication des discours des usagers témoigne probablement d'un recours accru au *darknet*. Dans le milieu électro alternatif, les substances obtenues par ce biais sont le plus souvent celles habituellement consommées (MDMA, cocaïne, amphétamines, LSD...) et font généralement l'objet d'achats groupés.

Deux critères majeurs semblent motiver les usagers qui se tournent vers le *darknet* : la qualité des produits est jugée supérieure à celle de ceux obtenus à la criée à l'occasion des fêtes ou dans les circuits habituels de revente et les prix pratiqués sur le *darknet* sont décrits comme très attractifs. De plus, les techniques de marketing sont offensives. Ainsi, les acheteurs se voient proposer des « packs essai », des « packs teuf : 3 taz, 1 gramme de coke 1 gramme de speed », et très souvent des cadeaux sont envoyés en guise de geste commercial : « on t'offre un cadeau que t'as pas commandé si c'est un vendeur de shit c'est une boulette de shit » (Usager, 2016).

Le *darknet* est en mouvement perpétuel : ouverture et fermeture de *boards*⁶ s'enchaînent, de nouveaux profils de vendeurs apparaissent, l'offre s'élargit. Ainsi que le précise un usager : « le *darknet* c'est exponentiel ». Des acheteurs de la première heure notent une professionnalisation des vendeurs, certains proposant désormais une grande diversité de produits avec possibilité de commander de gros volumes de marchandises (1000 gouttes de LSD, résine de cannabis au kg...)

Le prix des principales drogues observés à Bordeaux en 2016

| Principaux produits | | Prix mini - prix maxi pour 1 gramme (sauf mention contraire) |
|----------------------|-------------------------|--|
| Cannabis | Herbe | 7 € - 15 € |
| | Résine | 4 € - 12 € |
| Cocaïne chlorhydrate | | 80 € - 150 € |
| MDMA/ ecstasy | Poudre | 50 € - 80 € |
| | Parachute/gélule/ballon | 10 € |
| | Comprimés | 10 € |
| Héroïne | | 20 € - 50 € |
| Kétamine | | 50 € |
| LSD | Carton | 10 € |
| | Goutte | 10 € |

Cette évolution de l'offre attire probablement de nouveaux acheteurs, mais les usagers disent recourir à cette voie nouvelle d'approvisionnement principalement pour la garantie supposée de leur anonymat et la possibilité de ne pas « se balade(r) dans la rue avec tes produits » (Usager, 2016) limitant ainsi un contact possible avec les forces de l'ordre.

Amplification du phénomène du *Purple drank*

En 2016, a été observée localement une amplification des usages de médicaments codéinés, seuls ou en association et dilués dans du soda pour former la boisson connue sous le nom de « *Purple drank* », « *Lean* » ou encore « *Codé Sprite* » parmi les 17-25 ans⁷. À cette période, ces spécialités étaient accessibles sans ordonnance et les effets obtenus dans les mélanges décrits comme les « *mêmes que le cannabis mais en plus détendu* » ; « *comme le shit* » et avec un « *ralentissement du rythme cardiaque* » ; « *une impression de légèreté comme de voler mais des fois des nausées et la tête qui tourne* » (Usagers, 2016).

Suite à l'identification de nombreux cas d'abus et d'usages détournés de ces médicaments, en particulier chez des adolescents et de jeunes adultes, la ministre des Solidarités et de la Santé a signé le 12 juillet 2017 un arrêté à effet immédiat inscrivant tous les médicaments contenant de la codéine, du dextrométhorphan, de l'éthylmorphine ou de la noscapine sur la liste des médicaments disponibles sur ordonnance. L'impact de cette modification réglementaire sur la fabrication et consommation de « *Purple drank* » devra être suivi.

MDMA - Cannabis : stratégies de RdRD mises en place par les usagers

Dans un contexte d'augmentation tant des teneurs de MDMA/ecstasy que de la masse des comprimés, émergent de timides discours de réduction des risques et des dommages (RdRD), de la part des usagers ou des revendeurs. Sont ainsi dispensés des conseils sur la nécessité de fractionner les comprimés, ou de consommer le produit dilué dans une boisson afin de répartir la prise sur une période plus longue et ainsi limiter les effets tels que nausées, vomissements ou autres... ressentis pendant la phase dite de montée de la substance.

6. Appelés aussi forum, il s'agit d'une place de vente virtuelle ou de discussion sur internet.

7. Cadet-Taïrou, A.; Milhet, M. Les usages détournés de médicaments codéinés par les jeunes. Note 2017-03, OFDT, Juillet 2017, 8 p.



Par ailleurs, des usagers signalent mettre en place plusieurs stratégies en vue de diminuer, voire de stopper leur consommation de cannabis. Ils évoquent notamment des problèmes de stress et d'insomnie. Ainsi certains vont utiliser une cigarette électronique pour vapoter des e-liquides contenant un cannabinoïde tel que le cannabidiol (CBD) connu chez les usagers pour ses effets sur l'anxiété ; d'autres vont avoir recours à des préparations de plantes à boire ou à fumer (Bouillon-blanc, Damiana).

L'inhalation de cannabis au moyen de vaporisateurs – dont certains ressemblent à des cigarettes électroniques – est également de plus en plus évoquée. Résine, herbe ou bien wax/BHO (pour *Butane Honey Oil* : technique d'extraction de cannabinoïdes) peuvent y être consommés selon les modèles. Certains usagers préparent leur e-liquide artisanalement en y infusant de l'herbe ou de la résine. D'autres, plus rares, font l'acquisition de e-liquides contenant presque exclusivement du THC.

LE DISPOSITIF TREND NATIONAL ET LOCAL

Le dispositif Tendances récentes et nouvelles drogues (TREND) en Aquitaine est un système de veille, d'observation et d'appui de l'OFDT (Observatoire français des drogues et des toxicomanies) qui s'intéresse prioritairement aux consommations de substances illicites ou détournées, à faible prévalence d'usage et qui échappent donc habituellement aux dispositifs d'observation classiques en population générale. Depuis près de 18 ans, TREND observe particulièrement deux espaces pour fournir les analyses annuelles des tendances de consommation. L'espace urbain, recouvre les zones d'observation de publics précarisés fréquentant les centres d'addictologie (CSAPA), les Centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques des usagers de drogues (CAARUD) et les lieux ouverts (rue, squat, etc.).

En parallèle, les espaces de fête comme les clubs, discothèques, bars, places festives, soirées privées, free parties, zones off des festivals... définissent l'espace festif. Le choix de ces deux espaces particuliers tient à la forte probabilité de repérer, parmi les populations qui les fréquentent, des phénomènes nouveaux ou non encore observés. Même s'ils ne sauraient rendre compte à eux seuls la réalité de l'usage de drogues en Aquitaine, ils peuvent mettre en évidence des phénomènes émergents. Il est important de rappeler que ce dispositif se concentre sur des groupes de populations spécifiques beaucoup plus consommatrices de produits psychotropes que la population générale d'âge équivalent. Les constats qui en découlent ne peuvent donc être généralisés à l'ensemble de la population.

Le dispositif TREND est renforcé par le dispositif SINTES (Système national d'identification des toxiques et substances) qui permet l'analyse de la composition des produits circulant (dosage, identification de nouvelles molécules) à partir de collectes réalisées directement auprès des usagers. Les outils déployés pour mener à bien les observations de ces espaces sont définis nationalement selon une méthodologie précise associant des observations et entretiens de type ethnographique, des questionnaires de type qualitatif passés auprès des CAARUD, d'intervenants en milieu festif et des groupes focaux réunissant des intervenants du champ sanitaire et de l'application de la loi.

Le dispositif SINTES
Système d'identification national des toxiques et des substances

- Collecter
- Analyser
- Veiller
- Observer
- Informer

Le dispositif TREND
Tendances récentes et nouvelles drogues

Drogues illicites en France
USAGERS / PRODUITS / PRATIQUES / CONTEXTES / MARCHÉS / CONSÉQUENCES

Directeur de la publication : Julien Morel d'Arleux

Coordination rédactionnelle : Michel Gandilhon et Julie-Emilie Adès

Pôle TREND-OFDT / Agnès Cadet-Taïrou, Michel Gandilhon, Magali Martinez, Maitena Milhet, Thomas Néfau

Remerciements : à Agnès Creyemey, Camille Escaich, Margot Marie, Marie Mora, Gilles Penavayre, (observateurs ethnographiques). Ainsi qu'à l'ensemble des collecteurs SINTES, aux participants du dispositif dont ceux des groupes focaux sanitaire et application de la loi, et, bien sûr, aux usagers.

Conception graphique et réalisation : Frédérique Million (OFDT)

[Crédits photos : © Jacques PALUT / © U.P.images - Fotolia.com / © CEID Addictions Bordeaux]

OFDT

3, avenue du Stade de France
93218 Saint-Denis La Plaine cedex
Tél. : 01 41 62 77 16
ofdt@ofdt.fr

CEID

24, rue du Parlement Saint-Pierre
33000 Bordeaux
Tél. : 05 56 44 84 86
lazesaurélie@hotmail.fr